

BURKINA FASO

Unité — Progrès — Justice



**MINISTRE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L' INNOVATION**

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2015/2016**



DECEMBRE 2016

Adresse : 27B, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou 01
Tel : +226 25 31 82 42 , Fax : +226 25 31 41 41
Site web : www.mesrsi.gov.bf

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2015/2016

Décembre 2016

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

La présente édition intervient au moment où l'adoption du PNDES consacre l'enseignement supérieur comme une priorité nationale.

Ce document fait une analyse synthétique de l'état du sous-secteur de l'enseignement supérieur. Il constitue un outil d'aide à la prise de décision en matière de politique de l'enseignement supérieur dans un contexte où les défis à relever sont à la fois multiples et complexes.

Les données du tableau de bord se rapportent aux caractéristiques des étudiants, des enseignants, des infrastructures, des œuvres sociales, des diplômés de l'année précédente, des domaines d'études, etc.

Nous remercions tous les acteurs ainsi que les partenaires techniques et financiers pour le grand intérêt qu'ils portent aux activités statistiques.

Le département ministériel, à travers la DGESS, s'engage à répondre avec efficacité à vos besoins d'informations et à recueillir vos suggestions pour améliorer les prochaines éditions.

Nous souhaitons à tous les lecteurs un bon usage du tableau de bord 2015/2016 de l'enseignement supérieur.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



Saturnin BATIONO

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	1
SOMMAIRE	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
CONTEXTE GENERAL	8
Partie I : Moyens financiers	11
MOYENS FINANCIERS	12
Partie II: Etudiants	14
ORIENTATION	15
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES	17
EFFECTIF DES ETUDIANTS	19
EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE).....	21
Partie III: Ressources matérielles et humaines	23
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24
PERSONNEL ENSEIGNANT.....	26
Partie IV: Œuvres sociales	28
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES	29
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES	31
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS	33
LOGEMENT.....	35
RESTAURATION	37
TRANSPORT UNIVERSITAIRE.....	39
SANTE	41
ACTION SOCIALE	43
Partie V: Efficience du supérieur	45
SORTANTS DIPLOMES.....	46
EFFICACITE INTERNE.....	48
ANNEXES.....	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Population par milieu de résidence.....	10
Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-24 ans).....	10
Graphique 3 : Indice d'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation.....	13
Graphique 4 : Evolution de la part du budget du MESRSI consacrée au supérieur.....	13
Graphique 5 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré au supérieur.....	13
Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur.....	13
Graphique 7 : Proportion des nouveaux inscrits par domaine d'études.....	16
Graphique 8 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe.....	18
Graphique 9 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	18
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants.....	20
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université en pourcentage.....	20
Graphique 12 : Pyramides des âges des étudiants du public.....	20
Graphique 13 : Pyramides des âges des étudiants du privé.....	20
Graphique 14 : Répartition des effectifs par cycle public+ privé en 2015/2016.....	22
Graphique 15 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon le sexe.....	22
Graphique 16 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon la nationalité.....	22
Graphique 17 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon le statut d'établissement.....	22
Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	25
Graphique 19 : Evolution du ratio étudiants/enseignant.....	27
Graphique 20 : Répartition des enseignants permanents par grade.....	27
Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2015/2016.....	30
Graphique 22 : Evolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants.....	30
Graphique 23 : Bénéficiaires de l'aide selon le sexe.....	32
Graphique 24 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	32
Graphique 25 : Bénéficiaires de prêts selon le sexe.....	34
Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de prêts.....	34
Graphique 27 : Ratio étudiants / Lit par centre régional.....	36
Graphique 28 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional.....	36
Graphique 29 : Evolution du nombre de plats servis par centre régional.....	38
Graphique 30 : Evolution du Ratio plat/étudiant par centre régional.....	38
Graphique 31 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional.....	38
Graphique 32: Evolution du nombre d'étudiants transportés.....	40
Graphique 33 : Evolution de la dépense en milliers de FCFA.....	40

Graphique 34 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional	42
Graphique 35 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre de mutualistes	42
Graphique 36 : Evolution des aides sociales.....	44
Graphique 37 : Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe	44
Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés par statut	47
Graphique 39 : Evolution des sortants diplômés selon le sexe	47
Graphique 40 : Evolution des sortants diplômés par niveau	47
Graphique 41 : Evolution du nombre de diplômés	47
Graphique 42 : Répartition des diplômés par domaine d'études.....	47
Graphique 43 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau.....	49
Graphique 44 : Pourcentage de redoublants par domaine d'études	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du budget.....	13
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en 2015/2016	16
Tableau 3 : Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine et par année.....	16
Tableau 4 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	18
Tableau 5 : Taux de transition du secondaire au supérieur.....	18
Tableau 6 : Proportion des Nouveaux inscrits par provenance géographique et par université.....	18
Tableau 7 : Effectif des étudiants en 2015/2016	20
Tableau 8 : Evolution du nombre d'établissement d'enseignement supérieur	25
Tableau 9 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieurs.....	25
Tableau 10 : Capacité d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2015/2016.....	25
Tableau 11 : Répartition des enseignants du public par grade	27
Tableau 12 : Enseignants permanents de rang A et B.....	27
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de bourses	30
Tableau 14 : Conditions requises pour bénéficier de la bourse.....	30
Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	32
Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide	32
Tableau 17 : Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts.....	34
Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt	34
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional	36
Tableau 20 : Situation de la restauration par CROU	38
Tableau 21 : Nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU.....	40
Tableau 22 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	42
Tableau 23 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire	42
Tableau 24 : Situation des aides sociales en 2015/2016	44
Tableau 25 : Nombre de diplômés en 2015/2016	47
Tableau 26 : Proportion des redoublants des établissements du Public	49
Tableau 27 : Proportion des redoublants des établissements du Privé.....	49

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Ann	Année
BAC	Baccalauréat
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CIOSPB	Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
Dt F	Dont Femme
DTS:	Diplôme de Technicien Supérieur
DUT :	Diplôme Universitaire de Technologie
EDS	Enquête Démographique de la Santé
ENS	Ecole Normale Supérieure
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
F	Fille
G	Garçon
IDS	Institut des Sciences
IDH	Indice de Développement Humain
KDG	Koudougou
LMD	Licence Master Doctorat
M	Masculin
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MESRSI :	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
Nbre	Nombre
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Red	Redoublant
SEA	Sciences Exactes et Appliquées
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
SVT	Science de la Vie et de la Terre
T	Total

TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UK	Université de Koudougou
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UO1	Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO
UO2	Université Ouaga II
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Amélioration de la croissance économique par rapport à 2014

Commentaire général

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé dans la boucle du fleuve Niger avec une superficie de 274 200 km². Son économie qui repose principalement sur l'agriculture est ainsi fortement tributaire des aléas climatiques et du cours des matières premières.

L'année 2015 a été marquée par une croissance économique de 4 %, en nette baisse par rapport à la moyenne des dix dernières années qui est de 6,0 %. L'économie nationale reste globalement handicapée par la faiblesse du capital humain, l'insuffisance des infrastructures de développement économique et les problèmes de gouvernance. Ainsi, la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 41,1 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 154 061 F CFA par an selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) 2014.

En 2015, la population du Burkina Faso est estimée à 18,5 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Les moins de 20 ans représentent 58,6 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-24 ans) 10,5 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation demeure toujours à 23 % (EMC 2014).

Sur le plan éducatif, deux tiers des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. En effet, le taux d'alphabétisation est de 35 % (EMC 2014).

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte plus de 94 000 étudiants en 2015/2016 ; ce qui correspond à 513 étudiants pour 100 000 habitants. Cet indicateur reste en deçà de la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

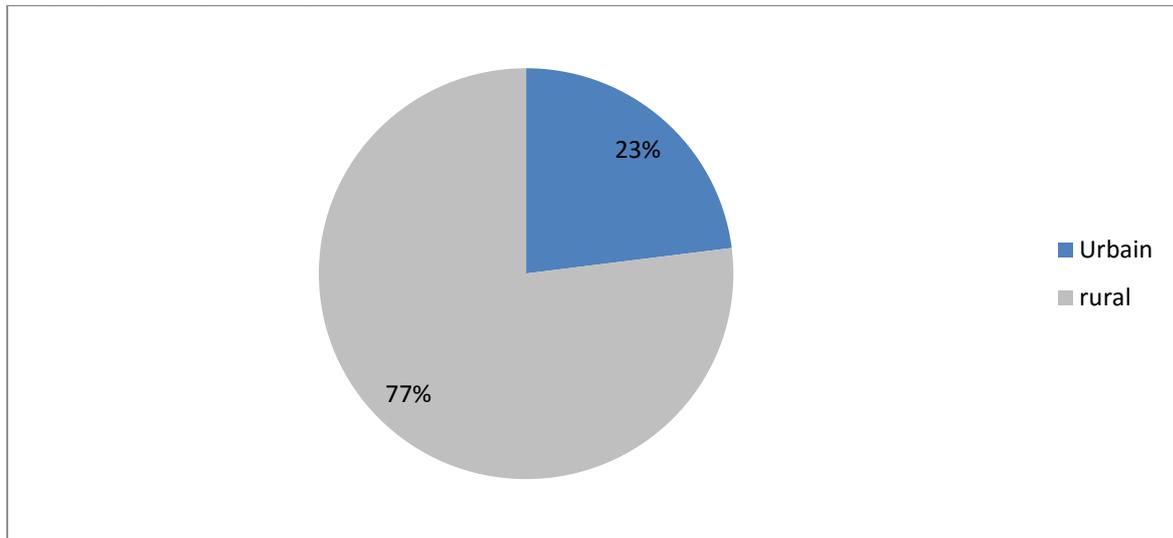
Cet ordre d'enseignement évolue dans un contexte de pauvreté, de croissance rapide de la population, d'expansion de l'enseignement supérieur, de mise en œuvre du système LMD et de la reconfiguration des différents ordres d'enseignement.

Cette situation se traduit par de nombreux défis à relever qui sont entre autres :

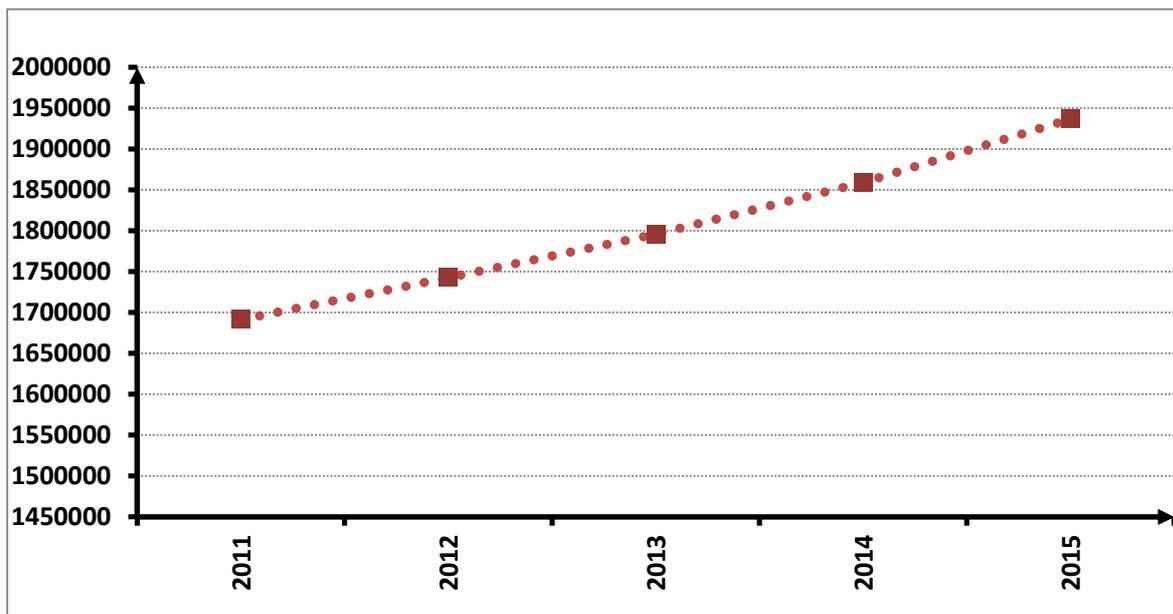
- ✓ résorber l'insuffisance des infrastructures et des équipements ;
- ✓ améliorer la gestion des flux massifs d'étudiants ;
- ✓ accroître le financement pour faire face aux besoins ;
- ✓ résorber le déficit en personnel enseignant ;
- ✓ résoudre la question du chevauchement des années académiques ;
- ✓ moderniser la gouvernance universitaire.

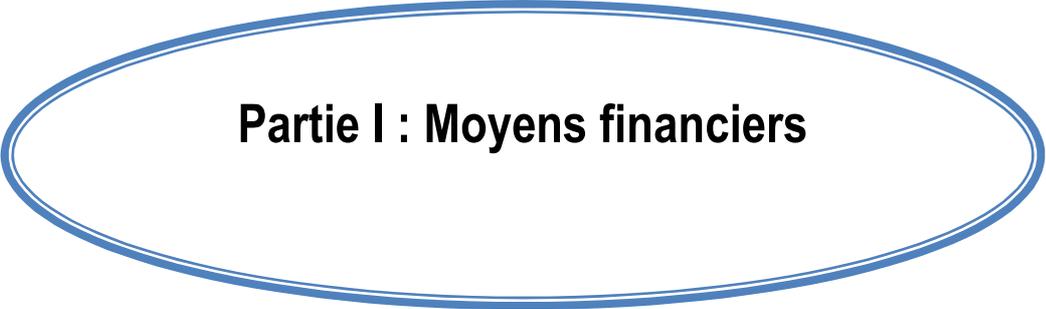
CONTEXTE GENERAL

Graphique 1 : Population par milieu de résidence



Graphique 2 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-24 ans)





Partie I : Moyens financiers

MOYENS FINANCIERS

Points saillants

- Part très importante du budget du MESRSI consacrée à l'enseignement supérieur
- Proportion très élevée des dépenses de transfert courant
- Dépenses d'investissement quasi stationnaires

Commentaire général

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a été créé en janvier 2016 suite à la fusion de l'ex Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MRSI) et de la composante "enseignement supérieur" de l'ex Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS).

De ce fait, il est difficile de faire une analyse comparative en termes d'évolution du budget au cours des cinq dernières années.

Toutefois, notre analyse va se tabler sur l'ex-MESS duquel relevait la partie "enseignement supérieur" depuis 2012 jusqu'à la création du MESRSI.

Ainsi, de 2012 à 2016, le budget de l'Etat consacré à l'éducation (MESRSI, MENA) a connu une progression annuelle moyenne de 9,1 %, passant de 222 milliards 369 millions à 314 milliards 627 millions.

L'augmentation soutenue du budget de l'éducation en 2016, traduit la volonté du gouvernement de faire de l'éducation une priorité nationale.

La part du budget de l'éducation consacrée au MESS est passée de 86 milliards 504 millions en 2012 à 76 milliards 764 millions en 2016 soit une régression moyenne annuelle de 2,9 %.

En termes proportionnels, la part du budget de l'Etat consacrée au MESS, constante depuis 2012, a connu une chute de 1 point de pourcentage en 2016 (4 %).

Quant au budget du MESS consacré à l'enseignement supérieur, il a connu une évolution en dents de scie passant de 44 % en 2012 à 73 % en 2016.

Durant les cinq dernières années, la grande part du budget du MESS a été consacrée aux dépenses de transferts courants, soit respectivement 79,09 % en 2012, 65,84 % en 2013, 81,32 % en 2014, 98,38 % en 2015 et 85,09 % en 2016.

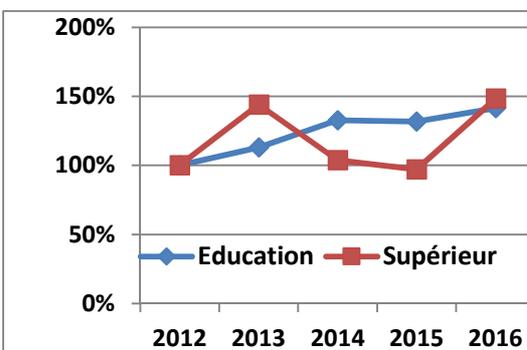
Les dépenses de transferts courants sont suivies des dépenses d'investissement, lesquelles ont connu également une évolution, passant de 20,38 % en 2012 à 14,91 % en 2016.

MOYENS FINANCIERS

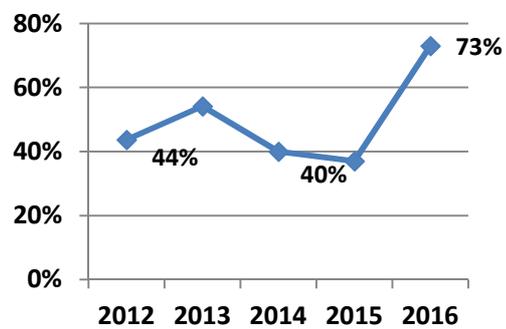
Tableau 1 : Evolution du budget

	2016	Evolution /2015		Evolution / 2012	
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	1 823 133,48	20 654,44	1	141 107,03	8
Budget éducation	314 626,91	21 682,17	7	92 257,59	41
Budget Global MESRSI	76 764	- 22 427,65	-23	- 9 740,01	-11
dont Supérieur	56 049	19 366	53	18 258,94	48

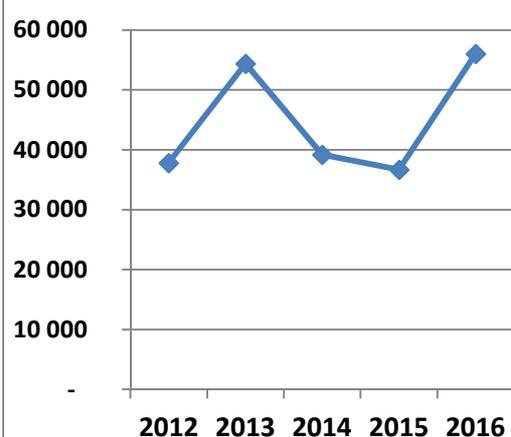
Graphique 3 : Indice d'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation



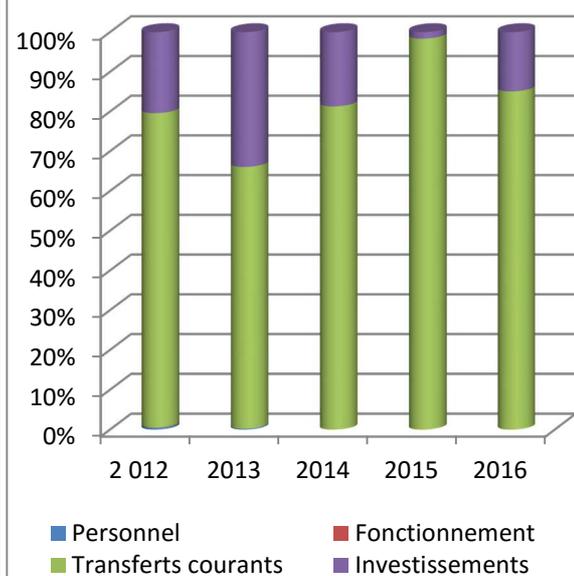
Graphique 4 : Evolution de la part du budget du MESRSI consacrée au supérieur



Graphique 5 : Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré au supérieur



Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur





Partie II: Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Fort accroissement des nouveaux inscrits
- Forte inscription des étudiants dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire général

En 2015/2016, 33 846 étudiants dont 11 737 filles (soit 33,3 %) sont nouvellement inscrits en 1^{ère} année dans les établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Le privé enregistre 20,6 % de cet effectif.

De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année a augmenté de 47,5 %. En 2015/2016, on note un accroissement des nouveaux inscrits de 5,4 % par rapport à 2014/2015

La répartition des nouveaux inscrits en 1^{ère} année en 2015/2016 par domaine selon la Classification Internationale Type de l'Education (CITE) montre que presque la moitié des étudiants s'orientent vers les Sciences sociales, Commerce et Droit (39,0 %), suivi des Lettres et Arts (22,8 %) et des Sciences (20,2 %). Les autres domaines ne représentent que 18,0 %. Le domaine de l'Agriculture est très faiblement sollicité, seulement 0,2 % des étudiants s'y orientent. Les filles nouvellement inscrites sont plus représentées dans les domaines des Sciences sociales, Commerce et Droit (50,8 %), et Lettres et Arts (24,8 %).

Entre 2014/2015 et 2015/2016, la tendance des nouveaux inscrits montre une forte augmentation dans le domaine de l'Agriculture 128,6 %. L'engouement des étudiants pour ce domaine est salutaire et encourageant car l'Agriculture occupe plus de 80 % de la population active. Une baisse des inscriptions est constatée dans le domaine des Sciences sociales, du Commerce et du Droit (-7,8 %). De 2011/2012 à 2015/2016, il est enregistré une régression de moins de 1 % des nouveaux inscrits dans le domaine de l'Agriculture tandis que celui des Lettres et Arts a connu un fort accroissement (19,8 %)

ORIENTATION

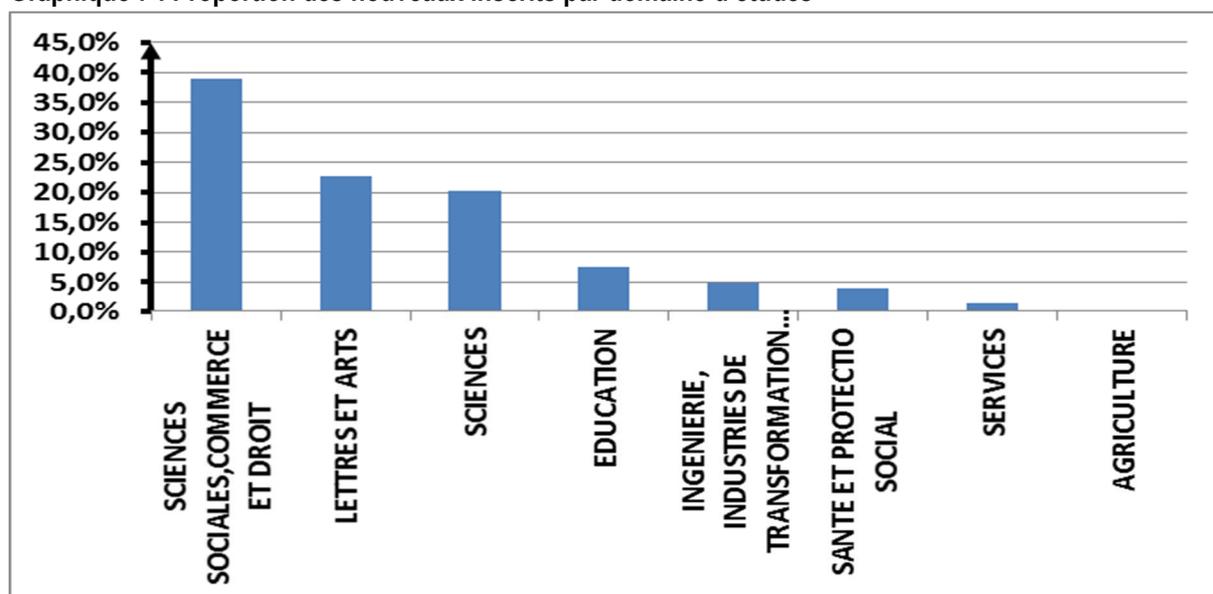
Tableau 2 : effectif des nouveaux inscrits en 2015/2016

Année	2015/2016	Filles (%)	Privé (%)	Variation 2014/2015 (%)
Nombre	33 846	33,3	20,6	5,4

Tableau 3 : répartition des étudiants inscrits en première année par domaine et par année

Domaine d'études	2015/2016		TAMA en %	Evolution en % par rapport à 2014/2015	Evolution en % par rapport à 2011/2012
	Total	% Filles			
AGRICULTURE	80	27,5	-0,9	128,6	-3,6
EDUCATION	2 551	19,0	16,5	-2,1	84,3
INGENERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	1 666	15,8	11,2	13,2	53,0
LETTRES ET ARTS	7 714	37,6	19,8	13,2	105,8
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	1 307	39,5	16,5	8,0	84,3
SCIENCES	6 818	20,0	10,9	32,2	51,3
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	13 205	45,1	4,3	-7,7	18,3
SERVICES	481	44,9	17,2	-3,8	88,6
Total général	33 822	34,7	10,2	5,3	47,5

Graphique 7 : Proportion des nouveaux inscrits par domaine d'études



QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Points saillants

- Fortes disparités entre les sexes dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Forte inscription dans les universités de proximité

Commentaire général

Le taux de transition du secondaire au supérieur entre l'année scolaire 2014/2015 et 2015/2016 est de 63,2 %. Ce taux a connu une baisse de 9,2 % par rapport à celui enregistré entre 2013/2014 et 2014/2015.

L'effectif des inscrits en première année du supérieur en 2015/2016 (33 976) dépasse largement le nombre des nouveaux bacheliers de 2014/2015 (26 954). Cela pourrait s'expliquer en partie par l'arrivée massive de bacheliers en provenance d'autres pays.

Le taux de transition des filles du secondaire au supérieur est plus faible que celui des garçons. En effet, 54,8 % de filles de la dernière année du secondaire de 2014/2015 accèdent au supérieur contre 68,8 % de garçons en 2015/2016. L'indice de parité du taux de transition est de 0,8.

En 2015/2016, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 513. Cet indicateur a progressé de 45 points par rapport à 2014/2015 et de 89 par rapport aux cinq dernières années (2011/2012 à 2015/2016).

Les garçons sont plus scolarisés au supérieur que les filles. En effet, en 2015/2016, dans une population de 100 000 habitants de chaque sexe, 710 personnes de sexe masculin sont inscrites à l'université pour 330 de sexe féminin. L'indice de parité entre filles/garçons qui est de 0,5 en 2015/2016 est resté relativement stable durant les cinq dernières années.

Les nouveaux bacheliers s'orientent plus dans les universités de leur région ou des universités environnantes. En effet, la majeure partie des étudiants de l'UO1-JKZ et de l'UO2 (42,3 % et 57,5 %) résident au Centre. Cette tendance est également remarquable à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso où 55,7 % des étudiants sont des ressortissants des Hauts-Bassins.

Le calcul du taux de transition du secondaire au supérieur prend en compte les anciens bacheliers et ceux en provenance d'autres pays.

QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Tableau 4 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2015/2016	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2014/2015	2011/2012
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	513	0,46	45	89

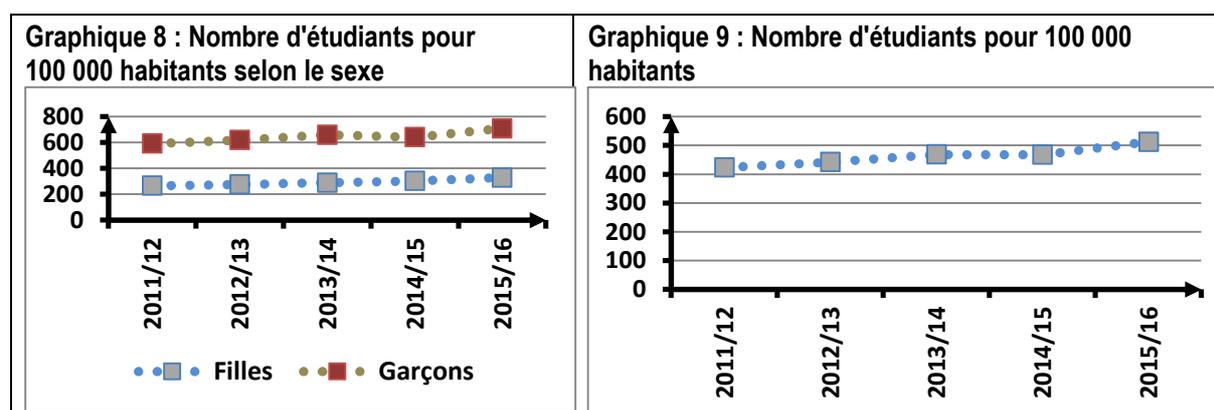


Tableau 5 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2014/2015	Nouveaux inscrits au Supérieur 2015/2016	Taux de Transition (%)
Filles	22 213	12 164	54,8
Garçons	33 163	22 812	68,8
Total	55 376	34 976	63,2

Tableau 6 : Proportion des Nouveaux inscrits par provenance géographique et par université

PROVENANCE DES NOUVEAUX INSCRITS	PRINCIPALES UNIVERSITES				
	UO1 (%)	UO2 (%)	UK (%)	UPB (%)	Total (%)
Boucle du Mouhoun	2.3	5.3	9.6	8.3	5.0
Cascades	2.2	2.9	4.3	9.6	3.7
Centre	42.3	57.5	21.2	7.5	34.2
Centre-Est	2.6	4.1	5.3	2.7	3.3
Centre-Nord	3.0	4.5	5.0	0.8	3.3
Centre-Ouest	11.7	3.1	20.5	3.2	11.8
Centre-Sud	2.5	0.9	5.4	0.9	2.8
Est	3.4	1.2	6.7	1.2	3.7
Hauts-Bassins	14.5	12.9	8.2	55.7	18.5
Nord	7.2	0.7	5.8	2.2	5.7
Plateau Central	4.2	1.3	2.2	1.3	3.2
Sahel	1.3	1.2	1.2	1.1	1.3
Sud-Ouest	2.1	1.0	2.5	5.2	2.5
Autres Provenances	0.5	3.5	2.2	0.3	1.1
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Dynamisme constant de l'enseignement supérieur privé
- Hausse de la variation des effectifs

Commentaire général

En 2015/2016, l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Burkina Faso est de 94 728 étudiants. Les filles représentent 33,2 % de l'effectif avec une baisse de 0,5 % par rapport à 2014/2015. L'enseignement supérieur privé a un apport non négligeable, car il accueille 24,52 % de l'effectif total. Par rapport à 2014/2015 l'effectif des étudiants s'est accru de 0,1 %. Cette variation est en baisse par rapport à celle observée entre 2013/2014 et 2014/2015 (5,0 %).

La répartition par âge montre que 25,6 % des étudiants inscrits ont un âge inférieur à 25 ans. Ce constat est de 48,3 % dans l'ensemble des universités publiques et de 57,7 % dans les structures privées d'enseignement supérieur. A la lecture de la pyramide des âges des étudiants, on note néanmoins que 16,9 % des étudiants sont âgés de 29 ans et plus. Cette proportion est plus importante au privé où elle atteint 18,6 % contre 16,3 % au public. Malgré la proportion importante des 29 ans et plus, on observe qu'il y a plus d'équité entre les garçons et les filles dans le privé et à tous les âges que dans le public où les garçons dominant largement.

La proportion des étudiants non nationaux inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur du Burkina Faso en 2015/2016 représente 3,0 % de l'effectif total. Cet effectif a connu une légère hausse de 0,2 % par rapport à celui de l'année précédente qui était de 2,8 %.

De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre total d'étudiants s'est accru de 25 834, soit 37,5 %. Sur la même période, le taux d'accroissement moyen annuel est de 8,3 % avec une perte de 0,1 % par rapport à celui de 2010/2011 à 2014/2015 (8,2 %). La répartition de ce taux par statut d'établissements donne 12,0 % pour le privé et 7,2 % pour le public durant la même période. Selon le sexe, on enregistre un taux de 8,9 % chez les filles et 8,0 % chez les garçons.

La répartition des effectifs par IES et par statut montre qu'en 2015/2016, l'UO1-JKZ a accueilli 32,8 % des étudiants, l'UO2 13,2 %, 16,2 % à l'Université de Koudougou, 11,3 % à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso et 1,9 % à l'Institut Des Sciences. Ce qui donne pour l'ensemble du public, un cumul de 75,5 % contre 24,5 % pour le privé. L'UO1-JKZ accueille comme l'année dernière le plus grand nombre des étudiants inscrits au Burkina Faso. Toute situation qui pourrait s'expliquer par la forte capacité d'accueil de cette université.

Les CUP de Fada N'Gourma, de Dédougou et de Ouahigouya relèvent de l'Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO. Leurs effectifs ont donc été intégrés dans ceux de celle-ci.

EFFECTIF DES ETUDIANTS

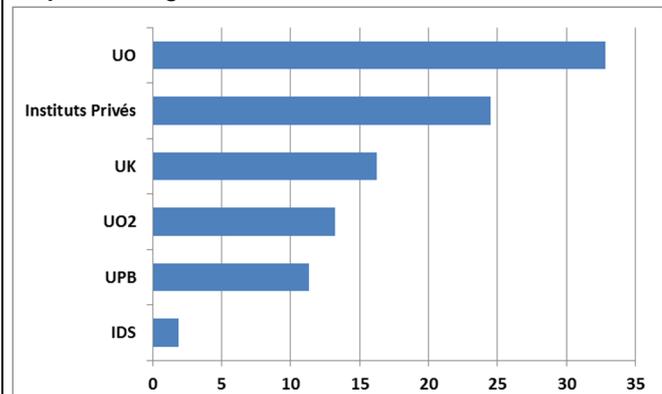
Tableau 7 : effectif des étudiants en 2015/2016

Niveau en 2015/2016						Evolution par rapport à	
						2014/2015	2011/2012
Total étudiants	% filles	Dont Privé	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants étrangers	En %	En %
94 728	33,2	23 227	24,5	50,6	3,0	11,7	27,27

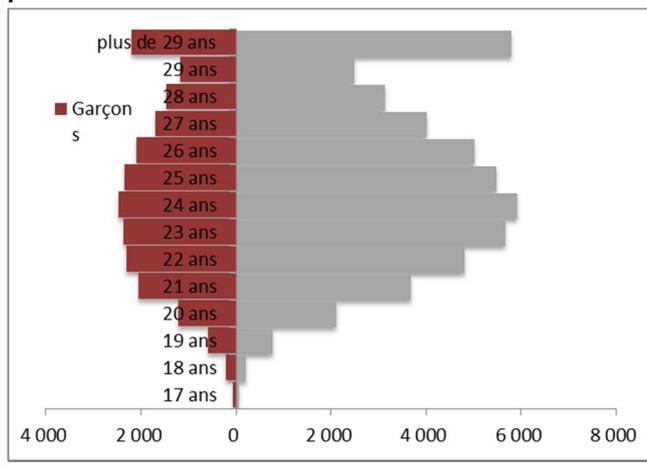
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants



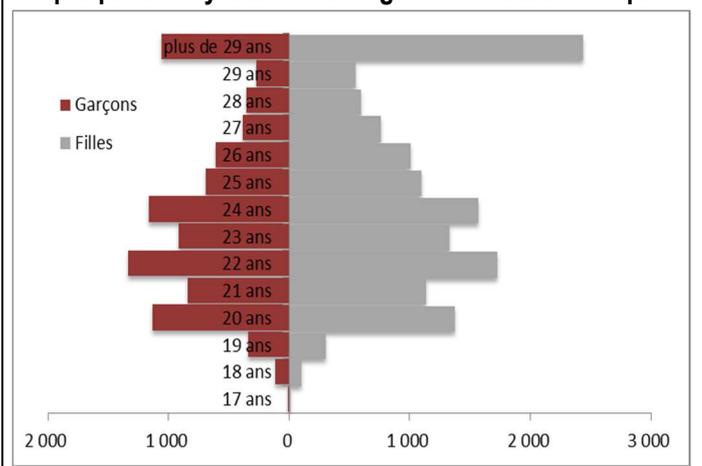
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université en pourcentage



Graphique 12 : Pyramides des âges des étudiants du public



Graphique 13 : Pyramides des âges des étudiants du privé



EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

Points saillants

- Seulement 1 étudiant sur 6 du public entame le second cycle universitaire
- Disparités filles/garçons demeurent toujours mais en faveur des filles

Commentaire général

En 2015/2016, la majorité des étudiants de l'ensemble des établissements (public et privé) est inscrite au premier cycle 69,4 %. Cette proportion est de 33,7 % pour les filles.

Le second cycle accueille 25,6 % dont 32,3 % de filles et le troisième cycle représente 4,9 % de l'effectif dont 31,2 % de filles.

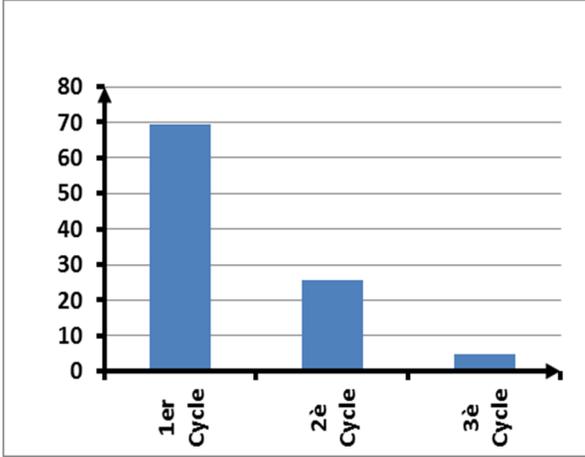
De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre d'étudiants non nationaux s'est accru plus vite que celui des burkinabè. Leur nombre est en hausse de 510 étudiants par rapport à l'année précédente. Le TAMA de 2011/2012 à 2015/2016 qui est de 6,7 %, a connu une hausse de 5,6 points par rapport à celui de 2010/2011 à 2014/2015 qui était de 1,0 %.

Les indices base 100 en 2011/2012 des effectifs des étudiants par statut et selon le sexe montrent que l'accroissement des effectifs est plus soutenu au privé qu'au public surtout pour les trois dernières années où l'écart devient de plus en plus considérable. L'effectif des filles augmente plus vite que celui des garçons et cela pour les deux dernières années. Cette situation pourrait être due aux différentes actions entreprises par le gouvernement pour accroître l'accès et le maintien des filles dans les différents ordres d'enseignement telle que la bourse spécifique octroyée aux filles.

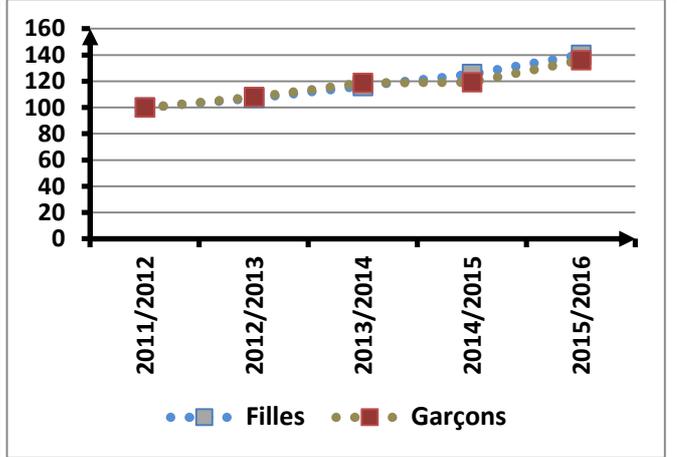
Le 1^{er} cycle du système classique va de la 1^{ère} à la 2^{ème} année, le 2^{ème} cycle de la 3^{ème} à la 4^{ème} année et le 3^{ème} cycle de la 5^{ème} à la 8^{ème}
L'indice base 100 en 2011/2012 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2011/2012.

EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

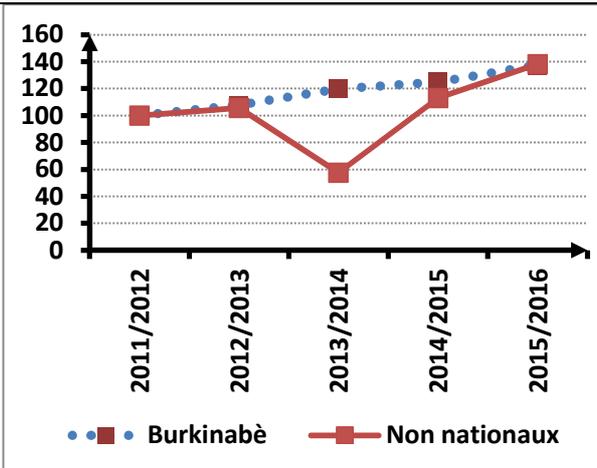
Graphique 14 : Répartition des effectifs par cycle public+ privé en 2015/2016



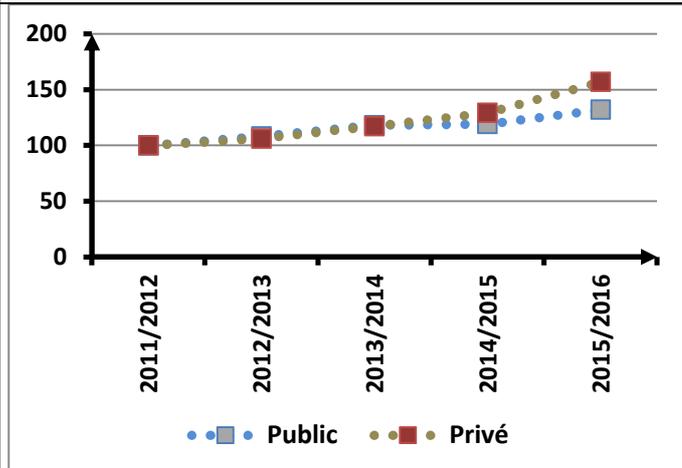
Graphique 15 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon le sexe



Graphique 16 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon la nationalité



Graphique 17 : Evolution des indices base 100 en 2011/2012 des effectifs selon le statut d'établissement





**Partie III: Ressources matérielles
et humaines**

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Réduction du nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur
- Insuffisance des capacités d'accueil

Commentaire général

En 2015/2016, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 120 dont 71,7 % du privé. Ainsi, l'enseignement privé occupe une place de choix dans le dispositif de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Cependant, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur privé a connu une régression au cours de l'année. Il est passé de 90 en 2014/2015 à 86 en 2015/2016. Le TAMA des cinq dernières années indique que le nombre d'établissements privés croît plus vite que celui des établissements publics (soit 10,8 % pour le privé et 8,0 % pour le public).

D'une manière générale, la tendancielle de l'évolution des établissements d'enseignement supérieur est croissante (TAMA=10 %). Toutefois, les capacités d'accueil restent insuffisantes au regard des pléthores d'effectifs d'étudiants.

Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Années	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	TAMA (%)
Public	25	28	31	34	34	8,0
Privé	57	59	82	90	86	10,8
Total	82	87	113	124	120	10,0

Tableau 9 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2015/2016		Variation (%) par rapport à	
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	% Privé	2014/2015	2011/2012
		En %	En %
120	71,7	-4,4	70,4

Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut

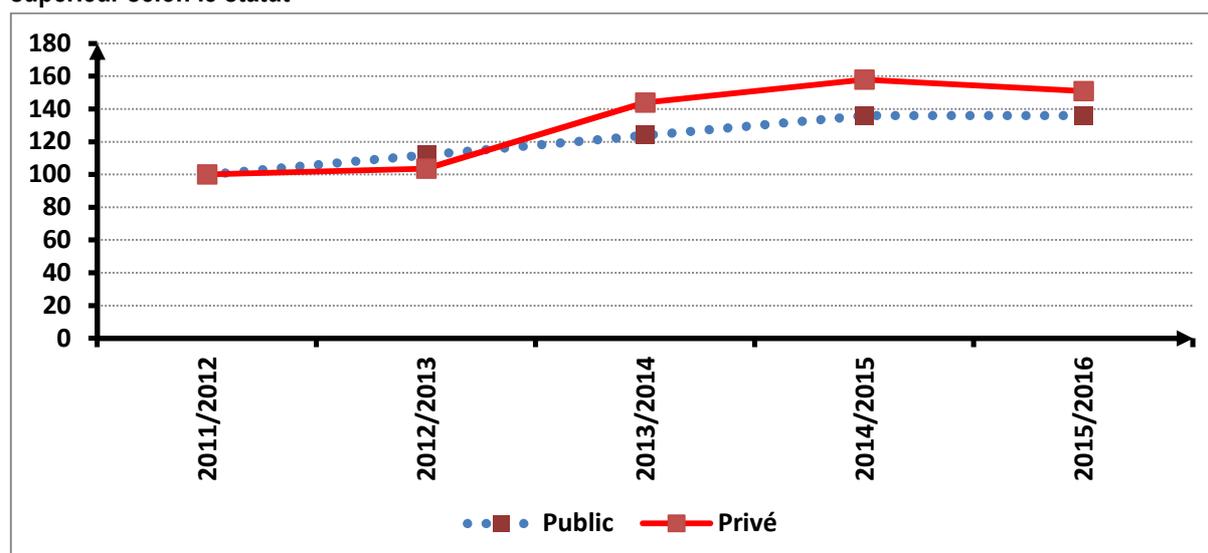


Tableau 10 : Capacité d'accueil des locaux de 2013/2014 à 2015/2016

Désignation du local	2013/2014		2014/2015		2015/2016	
	Ensemble	% Privé	Ensemble	% Privé	Ensemble	% Privé
Salle de cours	30 121	70,2	37 608	71,7	36 662	72
Amphithéâtre	10 824	20,7	11 904	27,6	19 464	22,1
Salle informatique	2 984	75,4	3 589	74,9	3 567	74,2
Bibliothèque	1 788	65,2	12 443	93,6	12 511	93,5
Laboratoire T P	970	46,9	1 258	47	1 355	39,7

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Dégradation du ratio étudiants/enseignant
- Hausse des enseignants permanents

Commentaire général

Les cours ont été assurés dans les universités publiques par 1 620 enseignants en 2015/2016 contre 1 425 en 2014/2015, ce qui correspond à un accroissement de 14 %.

On note une baisse de la proportion des femmes qui est passé de 13,8 % en 2014/2015 à 13,5 % en 2015/2016, soit une baisse de 1,8 points de pourcentage. La proportion des femmes (15,7 %) est plus élevée à l'UO1-JKZ que dans les autres universités publiques. Selon le grade, les enseignants à temps plein sont les plus représentés avec 31,5 % suivi des assistants avec 20,4 %.

En 2015/2016, les cours ont été assurés par 1 213 enseignants permanents dans les universités publiques. Cet effectif a connu une hausse significative (21,4 %) par rapport à celui de 2014/2015. Par ailleurs, on constate que 53,2 % de ces enseignants ont un âge compris entre 30 et 50 ans.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent dans les universités publiques est de 150 en 2015/2016. Ce ratio est largement supérieur à la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant et s'est dégradé de 5 points par rapport à celui de 2014/2015 qui était de 145. L'UO1-JKZ a le plus faible ratio (111 étudiants/enseignant) tandis que l'UK enregistre le ratio le plus élevé (291). Cette position de l'UO1-JKZ pourrait s'expliquer par le nombre élevé d'enseignants de rang A dont elle dispose.

*Le ratio étudiants/enseignant permanent = Effectif étudiants/Enseignant permanent de rang A et B

PERSONNEL ENSEIGNANT

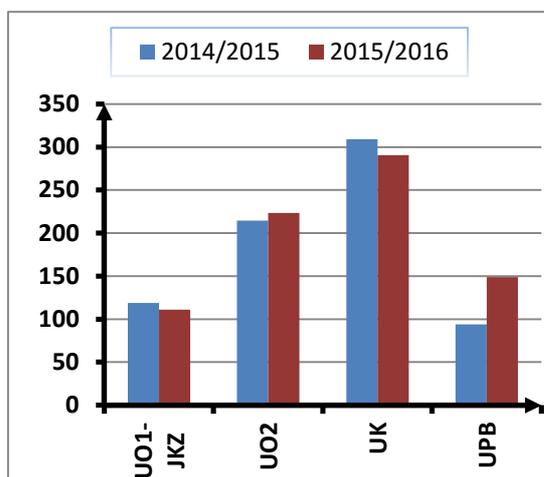
Tableau 11 : Répartition des enseignants du public par grade

GRADE	UO1-JKZ		UO2		UK		UPB		Total	
	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F
Professeur Titulaire	85	7	4	0	9	0	11	2	109	9
Maître de conférences	101	14	19	1	22	1	24	3	166	19
Maître assistant	116	20	35	4	42	7	37	4	230	35
Assistant	183	45	54	10	35	5	58	5	330	65
Enseignant à temps plein	186	28	121	15	162	21	41	1	510	65
Professionnel	26	2	0	0	100	9	0	0	126	11
Autres	99	9	0	0	41	5	9	1	149	15
Total enseignants	796	125	233	30	411	48	180	16	1 620	219

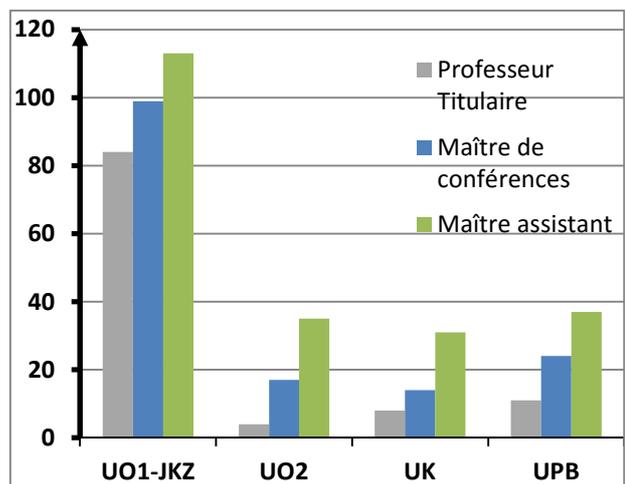
Tableau 12 : Enseignants permanents de rang A et B

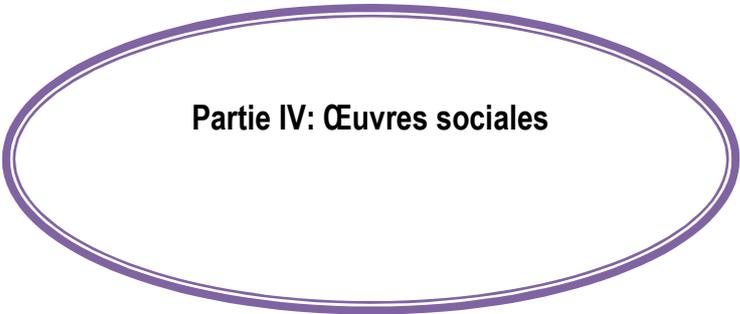
GRADE	UO1-JKZ	UO2	UK	UPB	Total
Professeur Titulaire	84	4	8	11	107
Maître de conférences	99	17	14	24	154
Maître assistant	113	35	31	37	216
Total Enseignants Permanents de rang A et B	296	56	53	72	477
Effectif étudiants	32 853	12 519	15 403	10 726	71 501
Ratio étudiants/ Enseignant permanent	111	224	291	149	150

Graphique 19 : Evolution du ratio étudiants/enseignant



Graphique 20 : Répartition des enseignants permanents par grade





Partie IV: Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES

Points saillants

- Hausse de la proportion des boursiers en 2015/2016
- Disparité filles/garçons bénéficiaires de bourses

Commentaire général

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre de bénéficiaires de bourses nationales est passé de 5 757 à 7 098, soit une augmentation de 23,3 %. Les filles représentent 31,4 % de ces boursiers. Sur les 7 098 étudiants bénéficiaires de la bourse nationale, 6 133 sont inscrits au Burkina Faso, soit une proportion de 86,4 %.

La parité fille/garçon entre 2014/2015 et 2015/2016 est passée de 0,7 à 0,4, soit une baisse de 0,3 point. En effet, en 2015/2016, sur 100 étudiants de chaque sexe, 7 filles bénéficient de bourses pour 8 garçons. Malgré le maintien des 300 bourses réservées uniquement aux filles ayant obtenu le baccalauréat avec une moyenne de 11,5/20 au moins, la proportion des boursiers de sexe féminin reste faible en 2015/2016.

L'évolution du nombre de bénéficiaires indique une forte croissance entre 2011/2012 et 2015/2016. En effet, les effectifs ont évolué de 87,6 % au cours de ladite période. De 2011/2012 à 2015/2016, le taux a augmenté en moyenne de 17,0 % par an.

Du reste, l'année 2015/2016 enregistre la plus forte proportion de boursiers, soit 7,5 %. Ainsi, la proportion des boursiers en 2015/2016 a connu une légère amélioration comparativement à 2014/2015 passant de 6,9 % à 7,5 %.

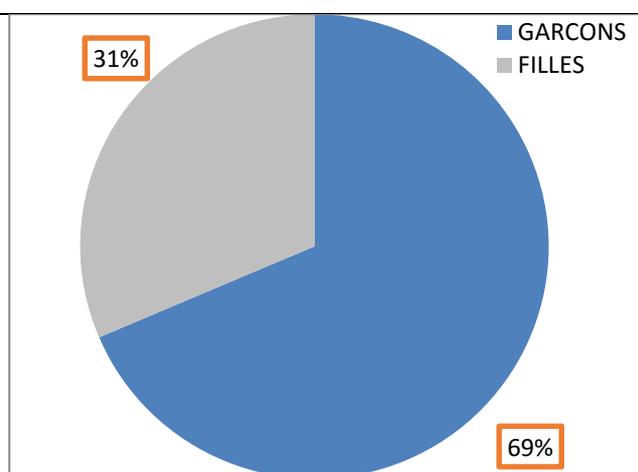
Toutefois, cette proportion reste négligeable en ce sens qu'il indique que sur 100 étudiants seulement 8 bénéficient de bourses.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES

Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de bourses

	Effectif 2015/2016	% Filles	Evolution par rapport 2014/2015		Evolution par rapport 2011/2012		
			En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)
Bourses nationales	7 098	31,4	1 341	23,3	3 315	87,6	17,0
Etudiants	94 728	37,5	11 130	13,3	25 834	37,5	8,3

Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2015/2016



Graphique 22 : Evolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants

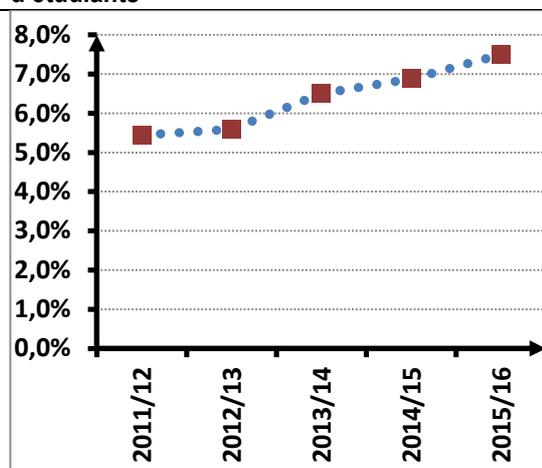


Tableau 14 : Conditions requises pour bénéficier de la bourse

La bourse est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en première année ou au second et troisième cycle dans la mesure du contingent des bourses de l'année en cours :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- n'avoir pas plus de 22 ans à la rentrée en cours pour les nouveaux bacheliers, 26 ans pour les étudiants du second cycle et 28 ans pour ceux du troisième cycle ;
- avoir la moyenne de 12/20 au 1^{er} tour du BAC pour les nouveaux bacheliers, la mention assez bien pour le second et troisième cycle ;
- avoir déposé un dossier complet de demande de bourse ;
- avoir un revenu des parents prévu par la grille du décret sur les bourses.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation du montant de l'aide financière accordée aux étudiants

Commentaire général

En 2015/2016, 49 136 étudiants ont bénéficié de l'aide dont 33 % de filles. Cet effectif a progressé de 10 % par rapport à 2014/2015. Au total, une enveloppe budgétaire de 8,6 milliards environ a été allouée aux étudiants en 2015/2016 sous forme d'aide. Ladite enveloppe a connu une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide a connu une croissance moyenne de 13,5 %.

Plus de 50 % des étudiants inscrits dans les universités publiques ont bénéficié de l'aide financière en 2015/2016.

L'aide est uniquement accordée aux étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

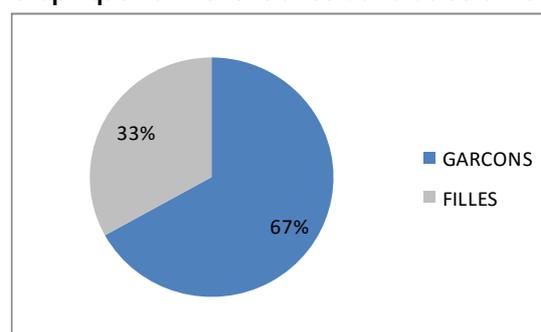
	Effectif 2015/2016	% Filles	Evolution par rapport	Evolution par rapport	TAMA 2011/2012 à 2015/2016 en %
			2014/2015	2011/2012	
			en %	en %	
Aides	49 136	33,1	10,0	66,1	13,5
Etudiants	94 728	33,2	13,3	37,5	8,3

Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide

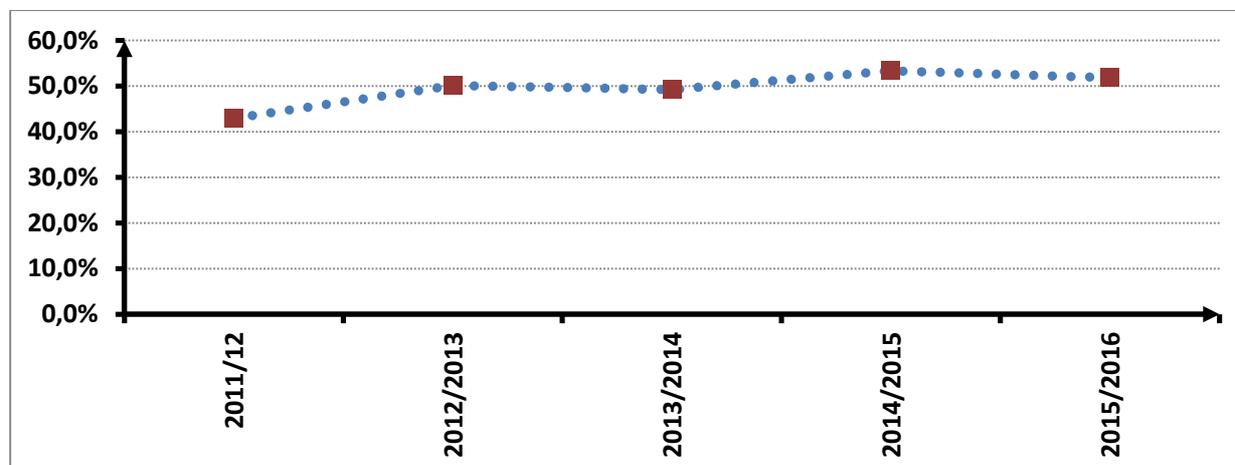
L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- ✚ n'avoir pas plus de 25 ans à la rentrée en cours pour les étudiants de 1^{ère} année ;
- ✚ n'avoir jamais bénéficié d'un soutien de l'Etat auparavant et n'avoir jamais redoublé pour la troisième année
- ✚ ne pas être bénéficiaire d'une bourse ou du prêt d'étude et n'avoir jamais bénéficié de l'aide ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

Graphique 23 : Bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Graphique 24 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Points saillants

- Diminution de la proportion d'étudiants bénéficiaires de prêts
- Hausse du montant alloué au titre des prêts

Commentaire général

En 2015/2016, 5 572 étudiants ont bénéficié du prêt dont 31,6 % de filles. Cet effectif a augmenté de 10,0 % par rapport à 2014/2015. Au total, une enveloppe budgétaire de 1,3 milliards a été allouée aux étudiants en 2015/2016 sous forme de prêts. Ladite enveloppe a connu une hausse de 10,0 % par rapport à l'année précédente.

De 2011/2012 à 2015/2016, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts a connu une régression de 8,8 %. D'une manière générale, la proportion des étudiants inscrits dans les universités publiques bénéficiaires de prêts connaît une décroissance sur les cinq dernières années.

Le prêt est accordé uniquement aux étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur ou privé conventionné.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Tableau 17 : Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2015/2016	% Filles	Evolution par rapport		TAMA
			2014/2015	2011/2012	
			en %	en %	
Prêts	5 572	31,6	10,0	- 30,9	- 8,8
Etudiants	94 728	33,2	13,3	37,5	8,3

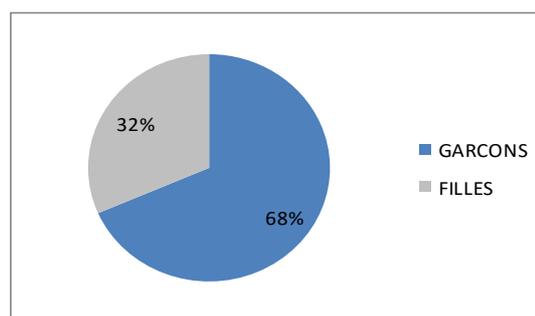
Graphique 25 : Bénéficiaires de prêts selon le sexe

Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt

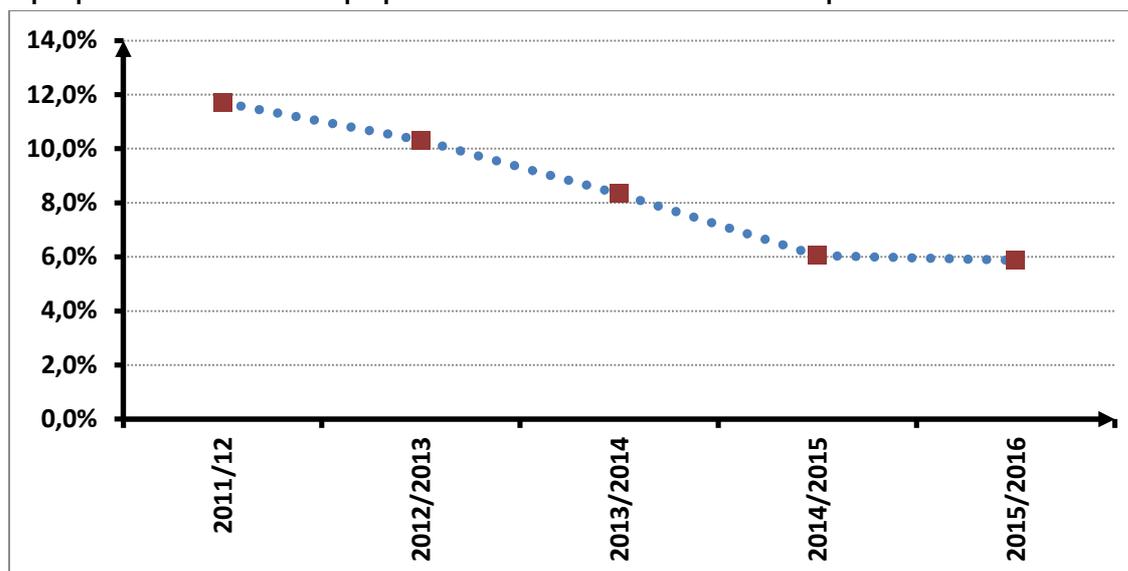
Conditions requises pour bénéficier de prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans à la rentrée académique en cours pour les étudiants de 1^{ère} année ;
- ✚ être non boursier et ne pas être bénéficiaire de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi et ne pas être inscrit au Service National de Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt.



Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de prêts



LOGEMENT

Points saillants

- Baisse de l'offre à l'hébergement
- Difficultés d'accès au logement étudiant

Commentaire général:

En 2015/2016, les cités ou résidences universitaires comptent près de 4 700 lits destinés à accueillir près de 80 600 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées. Ce qui correspond à un ratio de 1 lit pour 17 étudiants. Ce ratio s'est dégradé de 2 points par rapport à l'année précédente, réduisant ainsi l'offre d'hébergement.

De 2011/2012 à 2015/2016, les capacités d'hébergement se sont accrues en moyenne de 6 % par an et l'effectif des étudiants de 7 %. Cet accroissement est très faible au regard de l'importance des effectifs.

Les difficultés d'accès au logement étudiant, par Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU), sont relativement plus importantes à Ouagadougou et Koudougou qu'à Bobo-Dioulasso avec des ratios étudiant/lit respectifs de 20, 17 et 11. Par rapport à l'année précédente, les centres régionaux de Koudougou et Bobo-Dioulasso ont connu une dégradation significative de leur ratio étudiants/lit. Au cours de la période allant de 2014/2015 à 2015/2016, ce ratio est passé de 13 à 17 et de 6 à 11 respectivement pour Koudougou et Bobo-Dioulasso.

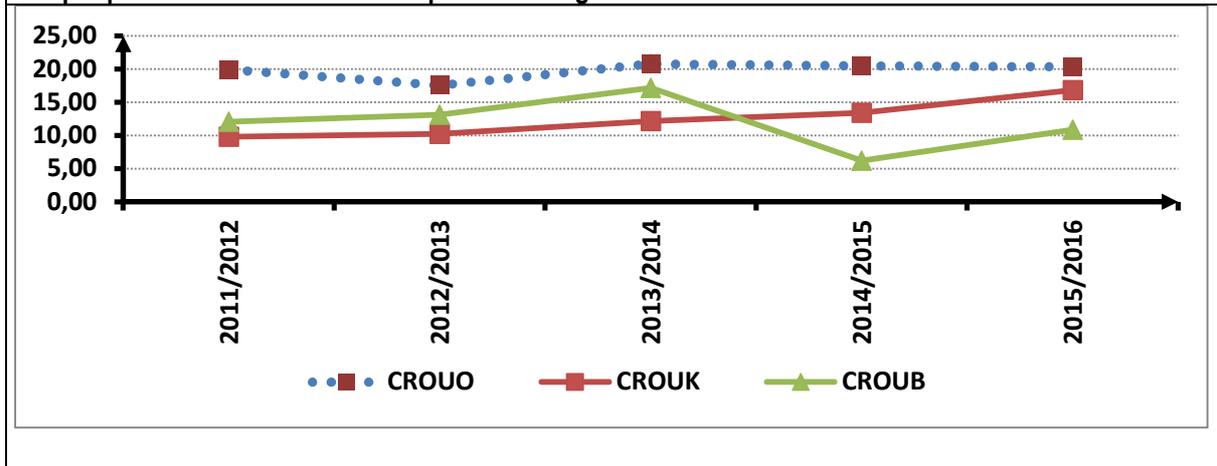
(1) le calcul des ratios tient compte des effectifs des étudiants du privé conventionné car selon les textes, ces derniers doivent bénéficier des œuvres sociales au même titre que les étudiants du public.

LOGEMENT

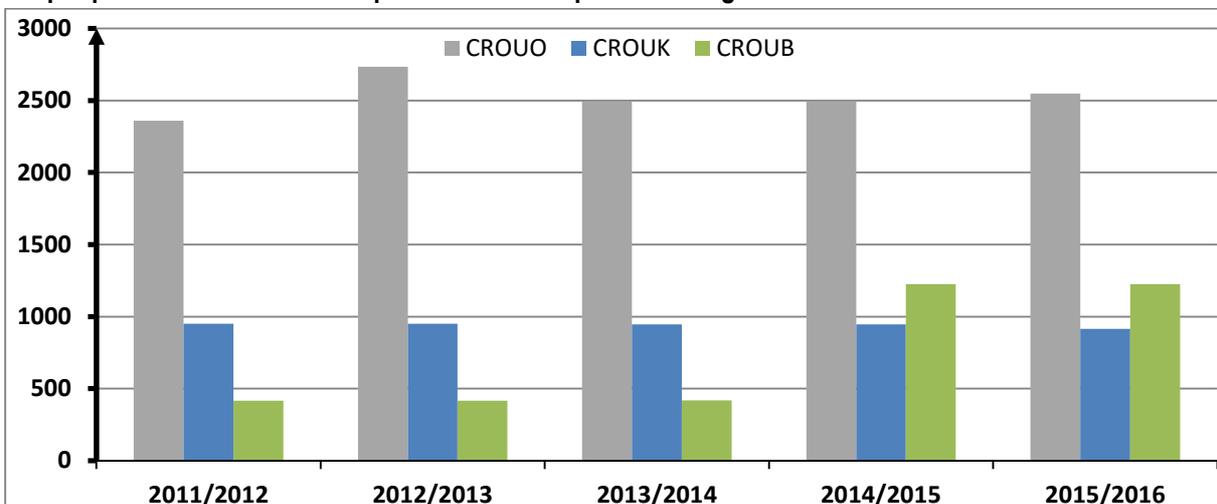
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional

CROU	CAPACITE D'ACCUEIL DES CITES UNIVERSITAIRES	Effectif étudiant	Ratio étudiants / Lit	TAMA (%) entre 2011/2012 et 2015/2016	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROUO	2 548	51 913	20	2	3
CROUK	915	15 403	17	-1	13
CROUB	1 224	13 276	11	31	27
ENSEMBLE	4 687	80 592	17	6	7

Graphique 27 : Ratio étudiants / Lit par centre régional



Graphique 28 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



RESTAURATION

Points saillants

- Réduction du nombre de restaurants
- Seulement 1 étudiant sur 6 est restauré par jour
- Amélioration du ratio plats/étudiants par rapport à l'année précédente

Commentaire général

En 2015/2016, le nombre de restaurants universitaires est de 20. Ce nombre est passé de 22 en 2014/2015 à 20 en 2015/2016 soit une baisse de 9,1 %. Cette baisse s'explique par la fermeture de deux sites à Bobo-Dioulasso suite à la construction de la cité universitaire 1 008 lits avec un restaurant en son sein.

Ces restaurants ont servi 8 583 356 plats en 2015/2016 dans les CROU pour 7 362 264 en 2014/2015 soit une augmentation de 16,6 % du nombre de plats servis.

Pour 80 592 étudiants inscrits dans les universités publiques et les établissements privés conventionnés, 14 306 plats en moyenne sont servis par jour. La subvention de l'Etat demeure insuffisante. En effet, de 2011/2012 à 2015/2016, le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires enregistre une baisse moyenne annuelle de 2,4 % pour un TAMA de 7 % pour les effectifs des étudiants.

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre de plats servis par étudiant et par an (ratio plats/étudiant) est passé de 103 à 107, soit une amélioration de 4 points.

Pour ce qui est des capacités d'accueil, elles sont de 6 580 places assises en 2015/2016. Par rapport à 2014/2015, les capacités ont évolué de 1 %. Sur la période 2011/2012 à 2015/2016, elles ont augmenté en moyenne de 10,3 % par an. Bien que cet accroissement soit supérieur à celui de l'effectif des étudiants du public et des établissements privés conventionnés sur la même période, les capacités d'accueil des restaurants universitaires demeurent faibles au regard du nombre d'étudiants restaurés par jour.

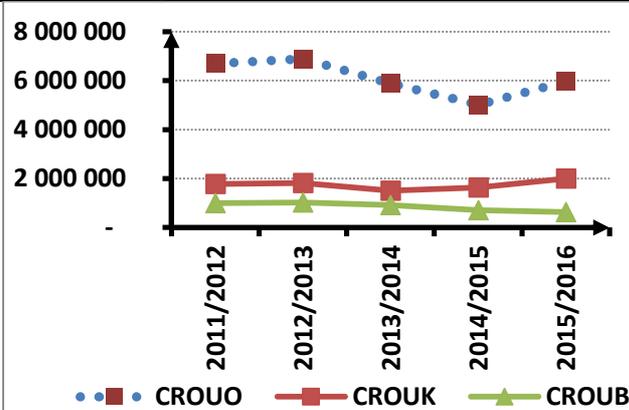
Entre 2014/2015 et 2015/2016, seul le Centre régional des œuvres universitaires de Ouagadougou (CROUO) a enregistré un accroissement de 1,1 % de ses capacités d'accueil, passant ainsi de 4 480 à 4 530 places. Cela est dû à l'ouverture de restaurants dans les Centres Universitaires Polytechniques qui sont rattachés au CROUO.

RESTAURATION

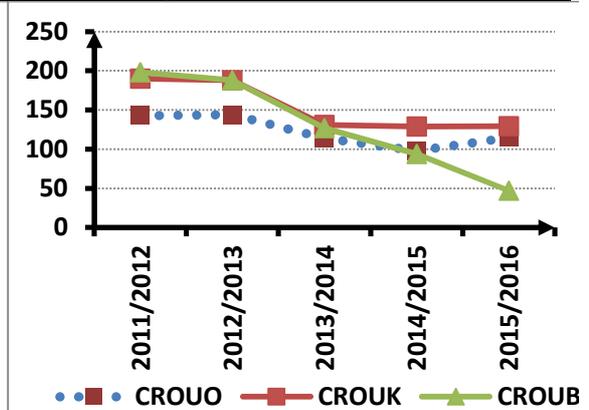
Tableau 20 : Situation de la restauration par CROU

CROU	Nombre de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nombre annuel de plats servis	Nombre d'étudiants	Ratio plats/étudiants par an	Nombre moyen d'étudiants restauré	Proportion d'étudiants restaurés
CROUO	11	4 530	5 965 526	51 913	115	9 943	19
CROUK	6	800	1 994 367	15 403	129	3 324	22
CROUB	3	1 250	623 463	13 276	47	1 039	8
TOTAL	20	6 580	8 583 356	80 592	107	14 306	18

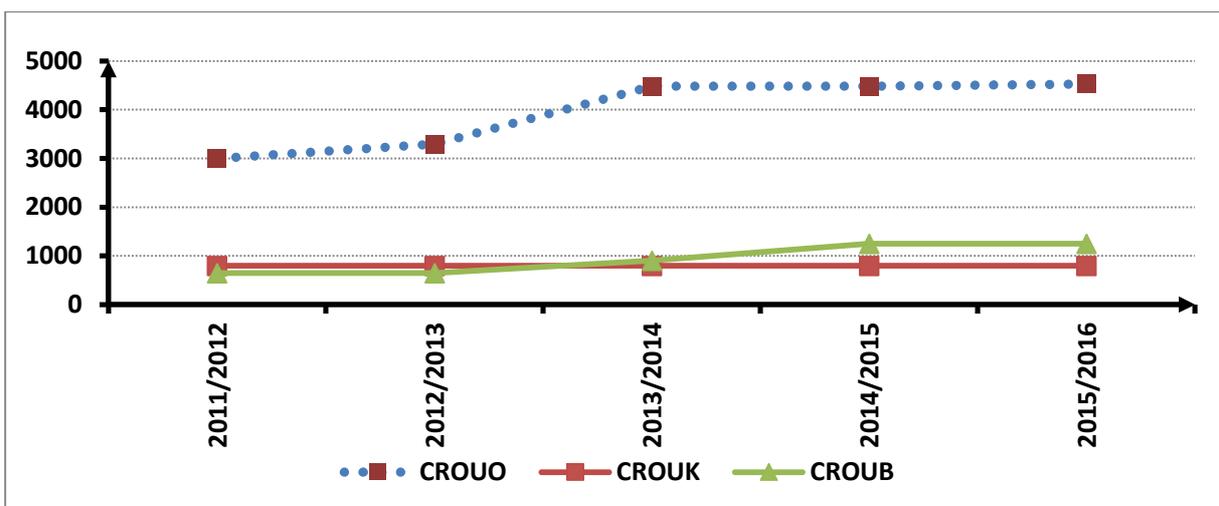
Graphique 29 : Evolution du nombre de plats servis par centre régional



Graphique 30 : Evolution du Ratio plat/étudiant par centre régional



Graphique 31 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Points saillants

- Insuffisance de l'offre de transport
- Forte baisse des dépenses
- 50 % de baisse du nombre d'étudiants transportés

Commentaire général

En 2015/2016, 850 étudiants sont transportés en moyenne par jour à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre d'étudiants transportés par jour est passé de 1 700 à 850, soit une régression de 50 %. Cette régression pourrait s'expliquer entre autres, par les mouvements d'humeur des étudiants qui ont entraîné l'arrêt momentané des prestations au cours de l'année académique.

Sur les cinq dernières années, le nombre d'étudiants transportés par jour a baissé en moyenne de 23,6 % par an.

Contrairement à la restauration subventionnée par l'Etat, le transport des étudiants est alimenté par le budget du CENOU. La prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso a coûté environ 27 millions en 2015/2016. Cette dépense est en baisse de 89,4 % par rapport à l'année précédente où elle était d'environ 252 millions pour 1 700 étudiants transportés.

De 2011/2012 à 2015/2016, les dépenses du CENOU pour le transport des étudiants ont baissé en moyenne par an de 9,3 %.

Par ailleurs, l'offre de transport reste insuffisante d'autant plus qu'elle n'est pas encore élargie aux universités de Ouagadougou et Koudougou et aux centres universitaires polytechniques de Dédougou, de Fada N'Gourma et de Ouahigouya. En effet, la construction des bâtiments pédagogiques hors des centres urbains nécessiterait qu'une alternative soit trouvée pour le transport des étudiants.

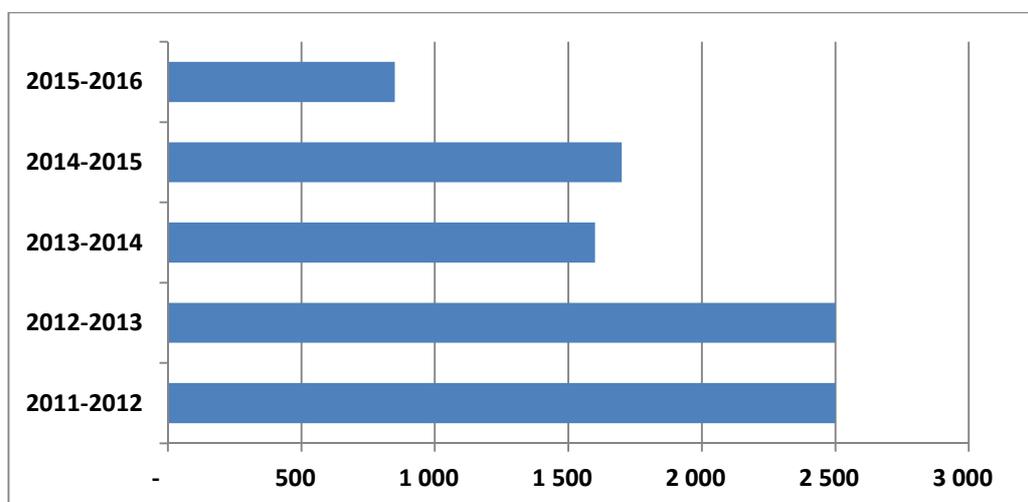
La poursuite de la mise en œuvre du projet d'acquisition de 135 bus au profit des universités et grandes écoles du Burkina Faso pourrait contribuer à améliorer la situation.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

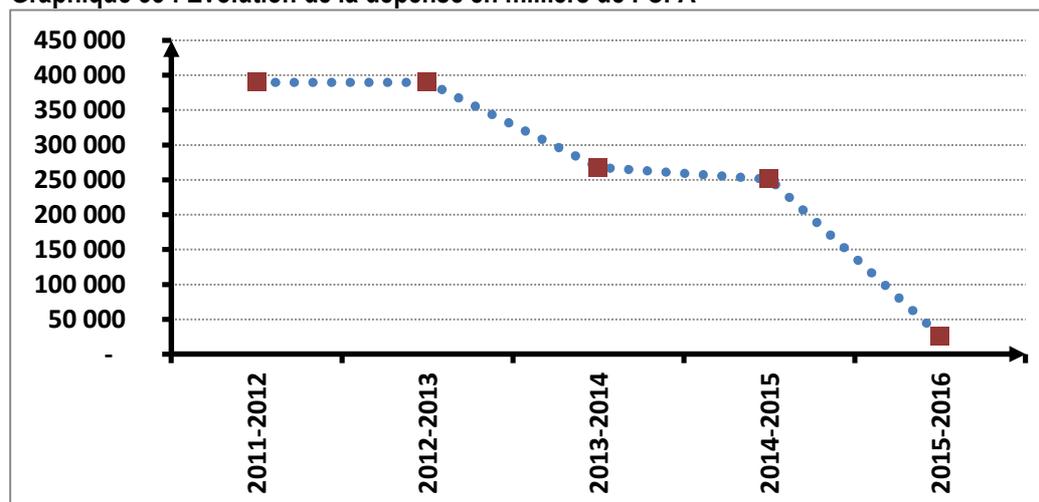
Tableau 21 : Nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses
2011-2012	2 500	390 000 000
2012-2013	2 500	390 000 000
2013-2014	1 600	267 888 888
2014-2015	1 700	251 138 811
2015-2016	850	26 700 000
TAMA (%)	-23,6	-48,8

Graphique 32: Evolution du nombre d'étudiants transportés



Graphique 33 : Evolution de la dépense en milliers de FCFA



SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Amélioration relative du nombre de mutualistes dans les centres régionaux de Ouagadougou et de Koudougou

Commentaire général

En 2015/2016, l'adhésion des étudiants à la MUNASEB demeure faible. En effet, sur un effectif de 80 592 étudiants, le nombre d'adhérents est de 2 064, soit une proportion de 2,6 %. Cette faible adhésion est plus criarde dans le CROU de Koudougou, où le nombre d'adhérents représente 0,6 % de l'effectif total, suivi du CROU de Bobo-Dioulasso avec une proportion de 1,6 % de l'effectif total des étudiants.

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre de mutualistes a augmenté de 7,1 %. De même, une augmentation de 7,2 % et de 27,5 % a été enregistrée respectivement dans les centres régionaux de Ouagadougou et de Koudougou.

De 2011/2012 à 2015/2016, les adhésions à la MUNASEB ont régressé en moyenne de 1,5 % par an en général. Durant la même période, une baisse moyenne annuelle de 3,7 % a été aussi enregistrée dans le CROU de Ouagadougou. Cependant, dans les CROU de Bobo-Dioulasso et de Koudougou, le nombre d'adhérents a augmenté en moyenne respectivement de 36,4 % et de 3,1 % par an.

Sur une subvention annuelle de 250 000 000 F CFA allouée à la MUNASEB en 2015/2016, la prise en charge par étudiant pourrait être de 121 124 F CFA par an. Toutefois, selon les textes réglementaires, la prise en charge par étudiant ne devrait pas dépasser 100 000 F CFA par an.

SANTE

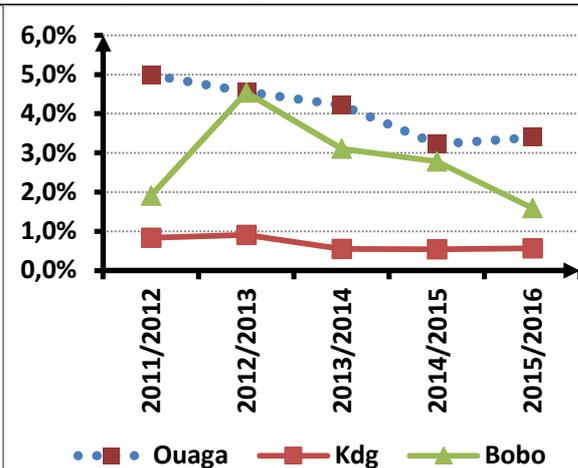
Tableau 22 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Universités	Nombre d'étudiants	Nombre de mutualistes	% étudiants mutualistes	TAMA de 2012 à 2016 (%)
CROUO	51 913	1 765	3,4	-3,7
CROUB	13 276	211	1,6	36,4
CROUK	15 403	88	0,6	3,1
TOTAL	80 592	2 064	2,6	-1,5

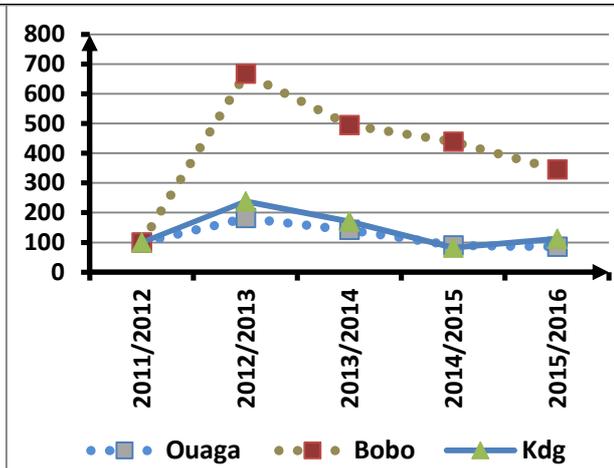
Tableau 23 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire

	2014/2015	2015/2016	Variation (%) entre 2014/2015 et 2015/2016
CROU			
Ouaga	1 647	1 765	7,2
Bobo	211	211	0,0
Koudougou	69	88	27,5
Total	1 927	2 064	7,1

Graphique 34 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Graphique 35 : Evolution de l'indice base 100 en 2011/2012 du nombre de mutualiste



ACTION SOCIALE

Points saillants

- Stabilité relative du nombre de demandes d'aide sociale par rapport à l'année précédente
- Faible couverture sociale

Commentaire général

En 2015/2016, sur 36 étudiants qui ont soumis des demandes d'aide sociale au CENOU, 27 ont eu une réponse favorable, soit un taux de satisfaction de 75 %.

Entre 2014/2015 et 2015/2016, le nombre de dossiers déposés n'a pas évolué de manière significative. En effet, il est passé de 35 dossiers à 36. Aussi, le nombre d'aides octroyées est passé de 35 à 27, soit une baisse de 23 %.

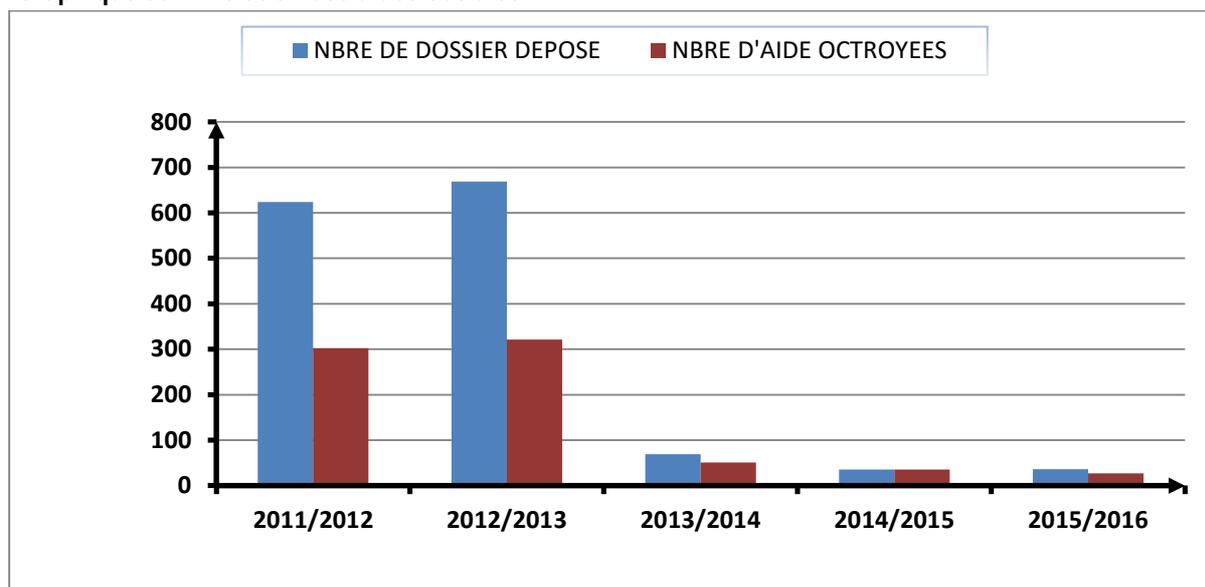
Sur la période 2011/2012 à 2015/2016, le nombre de demandes d'aide sociale a régressé en moyenne de 50,9 % par an et celui des aides octroyées de 45,3 %. Par ailleurs, le taux de satisfaction des sollicitations d'assistance ou d'aide varie entre 47,9 % et 100 %.

ACTION SOCIALE

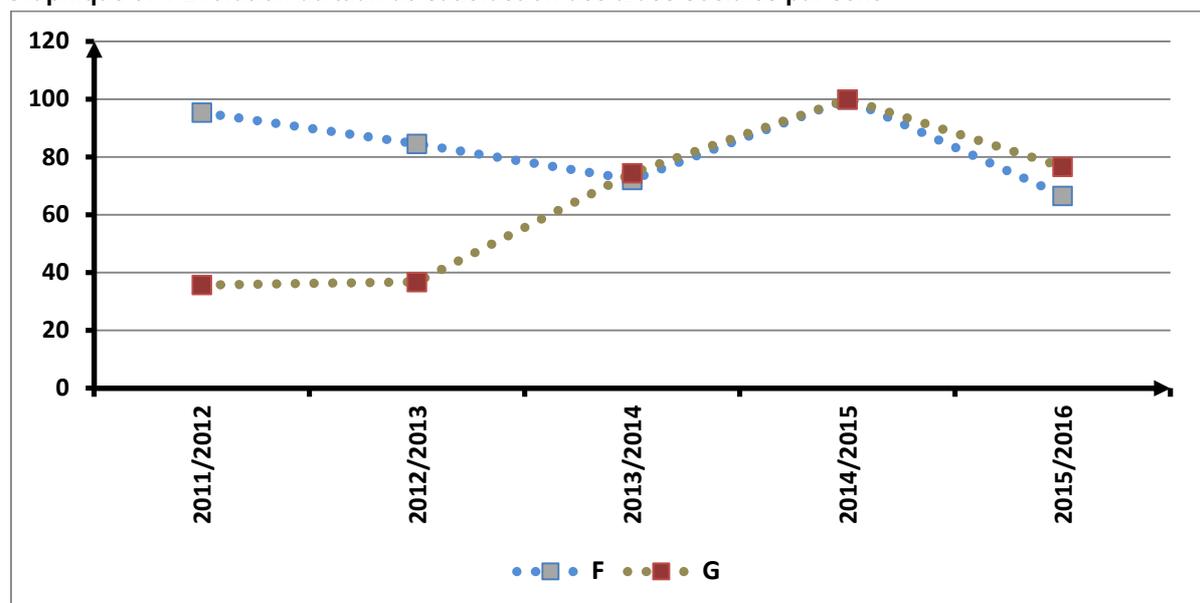
Tableau 24 : Situation des aides sociales en 2015/2016

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées
Fille	6	4	66,7
Garçon	30	23	76,7
Total	36	27	75,0

Graphique 36 : Evolution des aides sociales



Graphique 37 : Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe





Partie V: Efficience du supérieur

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Baisse du nombre de diplômés
- Disparité selon les domaines d'études

Commentaire général

En 2014/2015, sur 44 989 étudiants inscrits dans au moins un niveau d'études de deuxième année, 16 061 ont obtenu leur diplôme soit un taux de réussite de 35,7 %. Il en ressort que les diplômés de sexe féminin représentent 34,4 %. Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômés a progressé de 2,5 %. Par ailleurs, en 2015, il a été enregistré plus de diplômés BAC+3 (6 010) que de diplômés de BAC+2 (4 976). Les diplômés de l'ENS-IDS sont les étudiants qui ont reçu la formation spécialisée en enseignement pour le post-primaire et secondaire.

Selon le statut, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur public est supérieure à celle du privé. En effet, les diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur représentent le tiers des impétrants du public. De 2011/2012 à 2015/2016, le TAMA des sortants diplômés est de 12,5 % au privé et de 9,7 % au public.

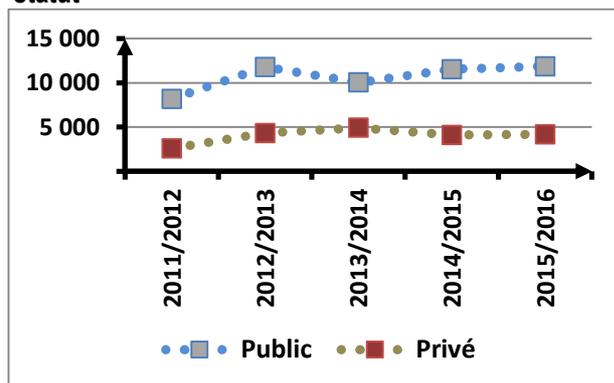
Il existe des disparités entre les sortants diplômés par domaine d'études. En effet, la répartition des diplômés par grands domaines montre que le domaine des « Sciences sociales, Commerce et Droit » a le plus grand nombre de diplômés avec 53,0 % et celui de « l'Agriculture » le plus faiblement représenté avec 0,8 % de l'effectif.

SORTANTS DIPLOMES

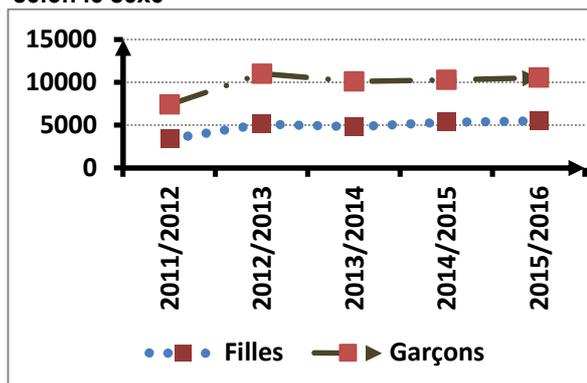
Tableau 25 : Nombre de diplômés en 2015/2016

Nombre de diplômés	Niveau en 2015/2016			Evolution par rapport à 2014/2015 (%)
	16 061	% Filles	% privé	
		34,4	26,04	2,5

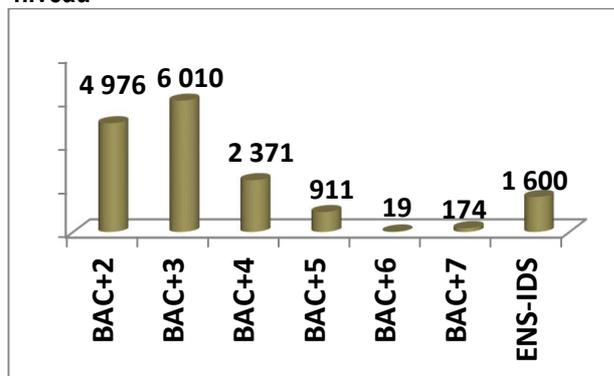
Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés par statut



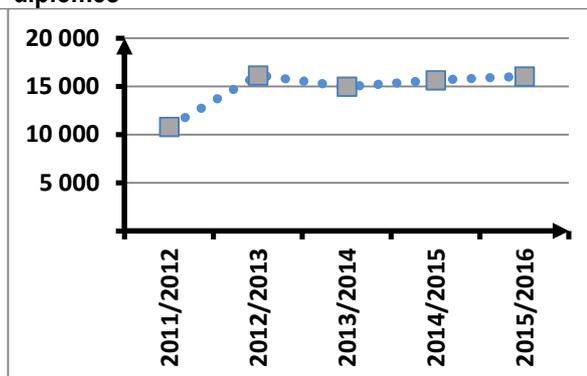
Graphique 39 : Evolution des sortants diplômés selon le sexe



Graphique 40 : Evolution des sortants diplômés par niveau



Graphique 41 : Evolution du nombre de diplômés



Graphique 42 : Répartition des diplômés par domaine d'études

DOMAINE D'ETUDES	Total 2015/2016	Proportion par domaine (%)	% filles	Evolution par rapport 2014/2015 (%)
AGRICULTURE	132	0,8	30,3	- 222,0
EDUCATION	1 642	10,2	17,8	- 41,9
INGENERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	1 381	8,6	17,2	- 3,0
LETTRES ET ARTS	2 785	17,3	36,4	-22,2
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	166	1,0	50,6	39,0
SCIENCES	921	5,7	13,8	12,0
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	8 518	53,0	41,4	5,9
SERVICES	516	3,2	37,4	- 8,6
TOTAL	16 061	100,0	34,4	- 2,5

EFFICACITE INTERNE

Points saillants

- Faible proportion de redoublement dans le privé
- Fort pourcentage de redoublement en Sciences et Technologie
- Réduction de la proportion du redoublement par rapport à 2014/2015

Commentaire général

L'enseignement supérieur est caractérisé par une proportion de redoublement de 13,9 % en 2015/2016. Cette proportion a connu une amélioration de 2,9 points de pourcentage par rapport à l'année académique 2014/2015. Le redoublement dans les établissements publics est plus élevé que dans les établissements privés. En effet, le pourcentage des redoublants du privé représente 7,9 % de son effectif tandis qu'il est de 15,9 % dans le public. Le redoublement dans le privé, à tous les niveaux d'enseignement varie entre 9,4 % et 2,1 %. Dans le public, les proportions du redoublement à tous les niveaux d'enseignement sont au-dessus de 10,0 %.

Quant aux établissements qui enregistrent des redoublants, 15,7 % de leurs étudiants ont redoublé au moins une fois dont 30,6 % sont de sexe féminin. Selon la répartition géographique, les établissements de la région du centre enregistrent les fortes proportions de redoublants (17,7 %) suivi de ceux de la région du Nord (9,9 %).

Selon les domaines d'études, la proportion des redoublants varie entre 0,7 % et 18,8 %. Le fort pourcentage de redoublement se concentre dans le domaine d'études « *Sciences sociales, Commerce et Droit* » tandis que le faible se trouve dans l'« *Agriculture* ».

Dans l'« *Ingénierie, Industries de transformation et production* » 17,6 % des filles sont des redoublantes ; ce qui constitue la plus forte proportion par domaine.

En ce qui concerne les filières de formation, le redoublement varie de 0 à 52,7 % dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Les cinq filières qui enregistrent les proportions de redoublement les plus élevées sont : Sciences et Technologie (52,7 %), Economie (40,0 %), Marketing/Management (36,3 %), Philosophie (32,8 %) et Hôtellerie/Tourisme (32,6 %).

EFFICACITE INTERNE

Graphique 43 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau

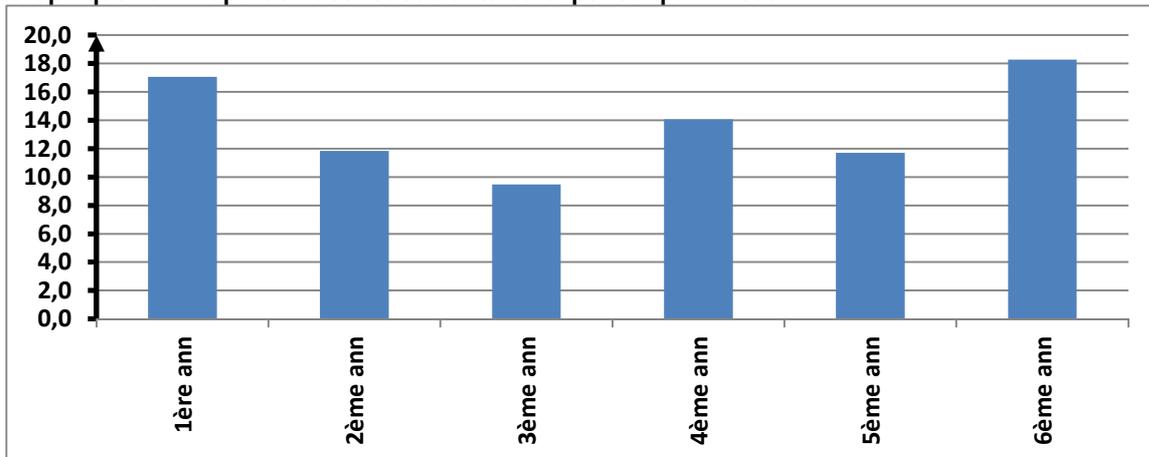


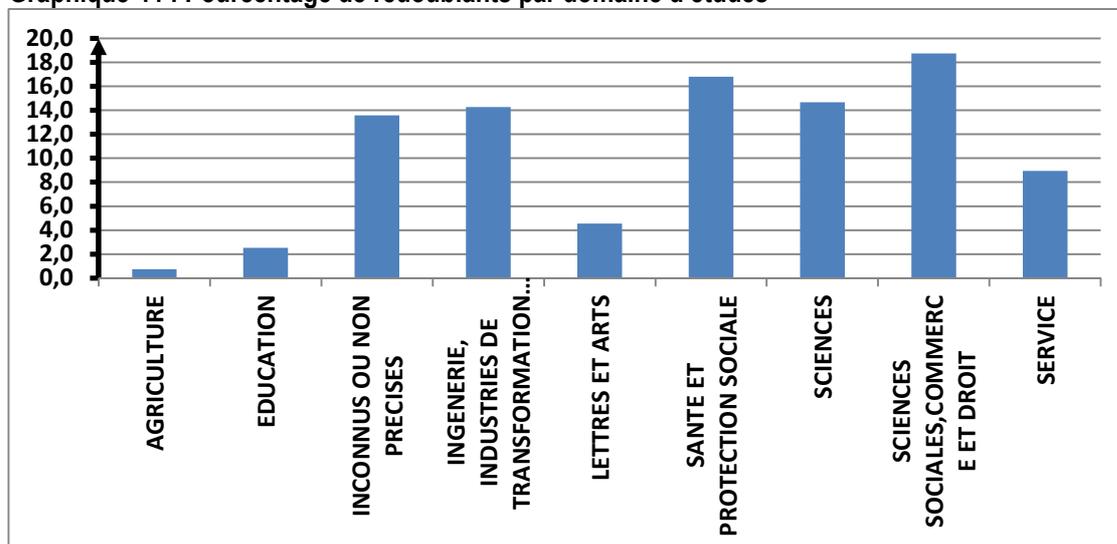
Tableau 26 : Proportion des redoublants des établissements du Public

			2016	2015
	effectifs	red	Pourcentage	Pourcentage
5ème ann	1 356	294	21,7	11,5
6ème ann	584	119	20,4	5,7
1ère ann	34 445	6 469	18,8	18,3
4ème ann	4 366	788	18,0	25,1
7ème ann	343	55	16,0	5,6
2ème ann	17 705	2 353	13,3	23,7
3ème ann	12 605	1 272	10,1	18,4
8ème ann	97		0,0	0,0
Total	71 501	11 350	15,9	19,7

Tableau 27 : Proportion des redoublants des établissements du Privé

			2016	2015
	effectifs	red	Pourcentage	Pourcentage
1ère ann	7 725	725	9,4	6,9
3ème ann	4 910	387	7,9	7,8
2ème ann	5 944	445	7,5	7,4
4ème ann	2 406	165	6,9	7,8
5ème ann	2 033	103	5,1	7,0
6ème ann	78	2	2,6	0,0
8ème ann	47	1	2,1	0,0
7ème ann	84		0,0	0,0
Total	23 227	1 828	7,9	7,3

Graphique 44 : Pourcentage de redoublants par domaine d'études



ANNEXES

Annexe : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION

Scolarisation, accès équité et mobilité	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'études et par nationalité (nationaux, non nationaux)
Part des différents types de bacheliers inscrits dans les filières scientifiques	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Le nombre d'étudiants sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Sexe Ratio étudiants	
Indicateur	
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'études, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
Efficacité interne	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention du DUT
Voir, Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe	
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités

Type de désagrégation	selon le type de BAC
Ressources, coût et dépenses	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
Infrastructures et œuvres universitaires	
Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)